

La Presse, Le dimanche 20 novembre 2005
Cahier *Arts et spectacles*, pages 2 et 3.



Google aura sa bibliothèque virtuelle.
Photo AFP

INTERNET

La bibliothèque virtuelle des souris de Google

Par Stéphanie Bérubé
La Presse

Le projet était noble, la riposte a été rapide et les oppositions nombreuses. Google a annoncé l'année dernière la création d'une grande bibliothèque virtuelle à la portée de l'humanité. Bravo ! ont dit les écrivains et les éditeurs, mais pas sans payer les droits d'auteur.

Les deux fondateurs de Google, Larry Page et Sergey Brin, ont la bibliothèque ambitieuse: en un clic de souris, 15 millions d'ouvrages comptant plus de quatre milliards de pages à lire d'ici six ans. Gratuit pour tous les lecteurs branchés, de Trois-Rivières à Tombouctou. Preuve que le projet est sérieux, le tandem a comme partenaires les prestigieuses bibliothèques des universités de Stanford, de Harvard et du Michigan aux États-Unis et d'Oxford en Angleterre ainsi que la New York Public Library. Toutes leur ouvrent leurs portes.

Au départ, le plan est de numériser les ouvrages qui ne sont plus liés à des droits d'auteur. Selon la Convention de Berne, un livre est libéré de ses droits 50 ans après la mort de son auteur. Dans un élan de vertu, les Américains ont décrété qu'aux États-Unis, la période serait allongée à 70 ans.

L'opération Google devrait coûter 180 millions de dollars si ça se passe bien, et 240 millions s'il y a des embûches. Et embûches, il y a déjà.

Devant les tribunaux

La première est venue d'un groupe d'auteurs américain; la deuxième, de l'Association des éditeurs américains. Les deux groupes s'opposent au projet, car la bibliothèque virtuelle proposera aussi des extraits de livres toujours protégés par des droits. Les auteurs et éditeurs, ou leurs descendants, dont les livres sont dans les bibliothèques partenaires de Google, n'ont qu'à se manifester pour que leurs livres soient retirés de la liste.

La réponse des scribes et de leurs éditeurs est venue sous forme de poursuite. Dans cette aventure, les éditeurs jugent qu'ils ont beaucoup à perdre.

"Si je suis un éditeur et que je publie les oeuvres de Socrate, je fais de l'argent en vendant mes livres et je ne dois pas payer de droits d'auteur", explique Hervé Fischer, auteur des livres *Le Romantisme numérique* et *Les Défis du cybermonde*. Les éditeurs font le calcul, à tort selon M. Fischer, que les gens imprimeront les livres à partir des sites des bibliothèques et cesseront de les acheter en librairie. "Les éditeurs seraient privés de revenus fixes, dit-il. Et ces revenus sont importants, car ils leur permettent de financer la publication de livres de jeunes auteurs dont la vente est moins assurée que ceux de Socrate..."

Un autre opposant s'est fait entendre dans le dossier Google, et très fort: Jean-Noël Jeanneney, président de la Bibliothèque nationale de France, qui souhaite mettre sur pied une bibliothèque européenne faisant la part belle aux ouvrages francophones, bien sûr.

Au Québec, la Bibliothèque nationale du Québec est plutôt sympathique à la cause "non américains". "Nous avons eu quelques échanges informels avec des représentants de la Bibliothèque nationale de la France", indique le porte-parole de la BNQ, Patrice Juneau.

L'Association nationale des éditeurs de livres du Québec abordera la question des bibliothèques virtuelles au cours d'un symposium international des droits d'auteur. L'événement aura lieu à Montréal au printemps prochain, et il devrait réunir autour d'une table des représentants de la Bibliothèque nationale de

France, de Google ainsi que de Yahoo! et Microsoft, qui travaillent aussi à la mise sur pied de bibliothèques. L'ouverture de celle de Microsoft est prévue dans quelques mois. Le géant de l'informatique s'est lui aussi trouvé un partenaire de taille, la British Library, qui lui fournira 100 000 titres, tous libérés de droits.

Les débats du Symposium s'annoncent fort animés...

Les opposants peuvent se rassurer: Google Print, la fameuse bibliothèque, a fait ses débuts ce mois-ci. Des débuts qui sont assez modestes, voire même assez décevants.

En inscrivant le nom "Michel Tremblay" sur le site, on tombe d'abord sur une série de guides de littérature gaie, puis sur un guide de voyage de Montréal. Rien qu'un moteur de recherche traditionnelle ne permet pas déjà. Dans un cas comme celui-là, la bibliothèque de Google ne sera qu'un complément pour des chercheurs, quoiqu'en disent les associations d'auteurs et éditeurs.

Auteurs, musiciens, même combat ?

Les auteurs auront-ils eux aussi à mettre la mention "merci de ne pas copier" à la fin de leur livre?

Le combat des auteurs ne se compare pas à celui des artistes de l'audiovidéo, explique Hervé Fisher. On peut télécharger de la musique et la mettre dans son iPod ou tout autre appareil, aussi microscopique soit-il. Les vidéos sont aussi facilement adaptables à un petit format qu'il n'est pas désagréable de regarder dans le métro ou dans une salle d'attente.

"Je ne crois pas à la lecture sur écran, dit Hervé Fischer. Je ne vais pas lire Socrate sur mon téléphone cellulaire à moins d'être un obsédé total de la philosophie grecque."

Il n'est pas le premier à affirmer que la lecture sur écran ne remplacera jamais le vrai livre. Qui est malléable et permet de souligner des passages importants.

De même, les bibliothèques virtuelles ne videront pas les bibliothèques. "Au contraire", réplique Patrice Juneau, de la Bibliothèque nationale du Québec, qui rappelle que la Grande Bibliothèque de la rue Berri a beaucoup plus d'abonnés qu'elle ne l'avait prévu, malgré ses services Internet qui comprennent presque deux millions de pages de documents numérisés. "Rien ne pourra remplacer le lien physique que le lecteur a avec son livre", dit-il.

Un professeur visionnaire

Bérubé, Stéphanie

Des visionnaires, les deux gars de Google? Bof. Pas trop pour les gens de Chicoutimi, qui ont leur bibliothèque virtuelle depuis déjà cinq ans. Deux millions de textes sont téléchargés chaque mois à la bibliothèque du professeur Jean-Marie Tremblay. Aucune poursuite en vue.

M. Tremblay enseigne la sociologie au collège de Chicoutimi. Il voulait que ses étudiants aient un meilleur accès aux classiques de la philosophie, de la sociologie et des autres sciences sociales. Il a créé la première bibliothèque virtuelle du genre qu'il a simplement baptisée Les Classiques des sciences sociales. Au départ, il voulait reproduire les vieux textes qui ne sont plus liés à des droits d'auteur, mais la machine s'est emballée et, aujourd'hui, ce sont les chercheurs qui courent après Jean-Marie Tremblay pour qu'il inclue leurs recherches dans sa collection. Il a aussi demandé à certains auteurs québécois importants la permission de diffuser leur travail.

"Nous avons eu une excellente réponse des auteurs québécois, raconte le sociologue de Chicoutimi. Dans mon esprit, les chercheurs ne veulent pas faire de l'argent, ils veulent partager leur savoir."

Et c'est pour cela, dit-il, qu'ils n'ont pas hésité à garnir sa bibliothèque à lui, alors que les auteurs sont généralement peu favorables aux bibliothèques virtuelles que les géants américains s'évertuent à mettre au monde. "C'est normal que les auteurs se méfient des entreprises milliardaires", dit-il. Le professeur Tremblay n'est pas milliardaire. Il ne reçoit pas de salaire pour les 40 heures qu'il passe à scanner des livres chaque semaine. Son bureau de recherche est assez facile d'accès; il se trouve dans son sous-sol, où gît un nombre incroyable de livres. "Ma blonde me chicane..." confie le bibliothécaire virtuel.

Ses enfants ayant quitté le nid familial, le sous-sol de M. Tremblay a été équipé de cinq ordinateurs. Le collège de Chicoutimi, l'Université du Québec à Chicoutimi et la Ville de Chicoutimi soutiennent le chercheur et des bénévoles l'aident à mettre en ligne tous ces livres.

"Nous scannons à la main, page par page, et ensuite nous traitons les textes, alors que les autres bibliothèques ne mettent en ligne que des photos de pages." Les livres sont ensuite relus et corrigés pour éviter que des coquilles

se glissent dans Les Classiques de sciences sociales. Pour un vieux bouquin de Montesquieu aux pages jaunies, M. Tremblay et son équipe peuvent mettre 300 heures de travail.

La bibliothèque virtuelle et artisanale du prof Tremblay se trouve au:
<http://classiques.uqac.ca/>